



Du *genius loci* ... au projet partagé

HABITER LE PAYSAGE À EPPE-SAUVAGE (59)



CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DU NORD

Université d'été des CAUE
Jours de fête
Château d'Ars / 6-7-8 septembre 2017



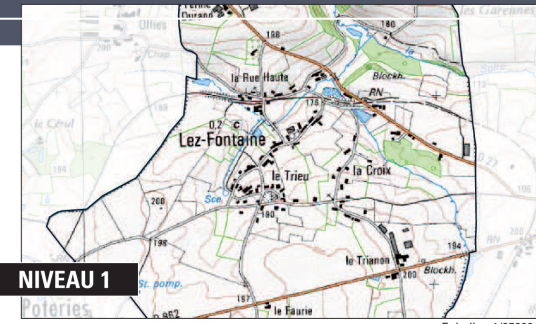


Trois échelles d'études

L'appréhension du patrimoine nécessite une analyse à plusieurs niveaux :

Niveau 1 : le bâti dans le paysage

Le niveau 1 s'attache à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Il permet de mettre en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivière...). Il révèle la relation du bâti à la topographie et détermine ainsi des modes d'organisation et d'implantation. L'échelle de travail est celle de l'entité paysagère (carte IGN, photo aérienne).



NIVEAU 1

Echelle : 1/25000*

Niveau 2 : le bâti dans son cadre de vie

Le niveau 2 analyse le bâti comme composante de l'urbanisme et du cadre de vie. Il définit ses modes d'organisation, sa forme, sa silhouette, son mode d'implantation, sa densité. Il identifie les rôles, les usages et les interactions entre espaces bâtis et espaces non-bâties. Les éléments de la structure communale (noyau du village, place, hameaux, écarts) sont analysés. Cette étude permet de définir les enjeux liés à l'aménagement du territoire communal. Des critères communs à l'ensemble des villages sont mis en évidence, appuyant ainsi les spécificités urbaines de l'entité paysagère. L'échelle de travail est celle de la commune (cadastre).



NIVEAU 2

Echelle : 1/2000*

Niveau 3 : l'habitat, une composante du patrimoine architectural

Le niveau 3 s'attache à définir le bâti comme composante du patrimoine architectural, spécifique à chaque entité paysagère. La méthode d'analyse se réalise plus particulièrement sur un échantillon de communes représentatives. L'habitat y est étudié de façon quasi systématique. Une analyse statistique permet de dégager une typologie de l'habitat de l'entité paysagère étudiée.



NIVEAU 3



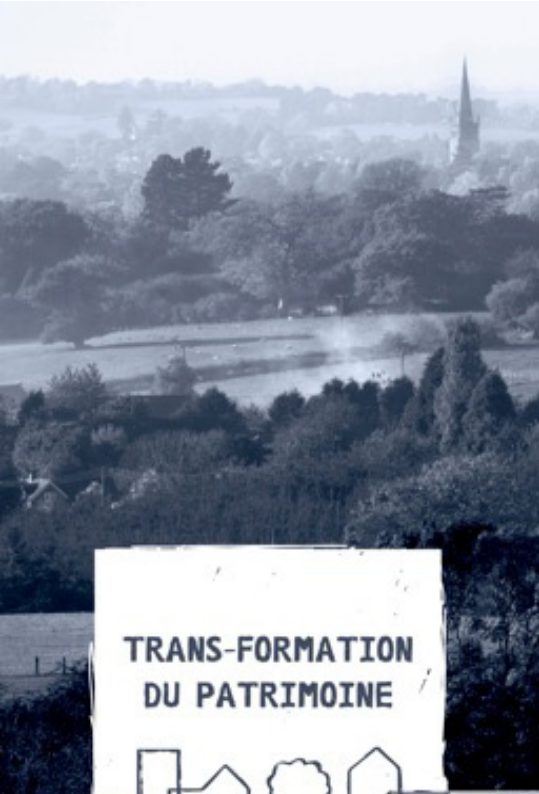
COMPRENDRE / Capitaliser les connaissances

Un guide technique du patrimoine bâti (2000)

Méthode et partenariat



Université d'été des CAUE | Jours de fête | 6-7-8 septembre 2017



MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE
AUTOUR DU BÂTI ANCIEN
ET DE SES SAVOIR-FAIRE

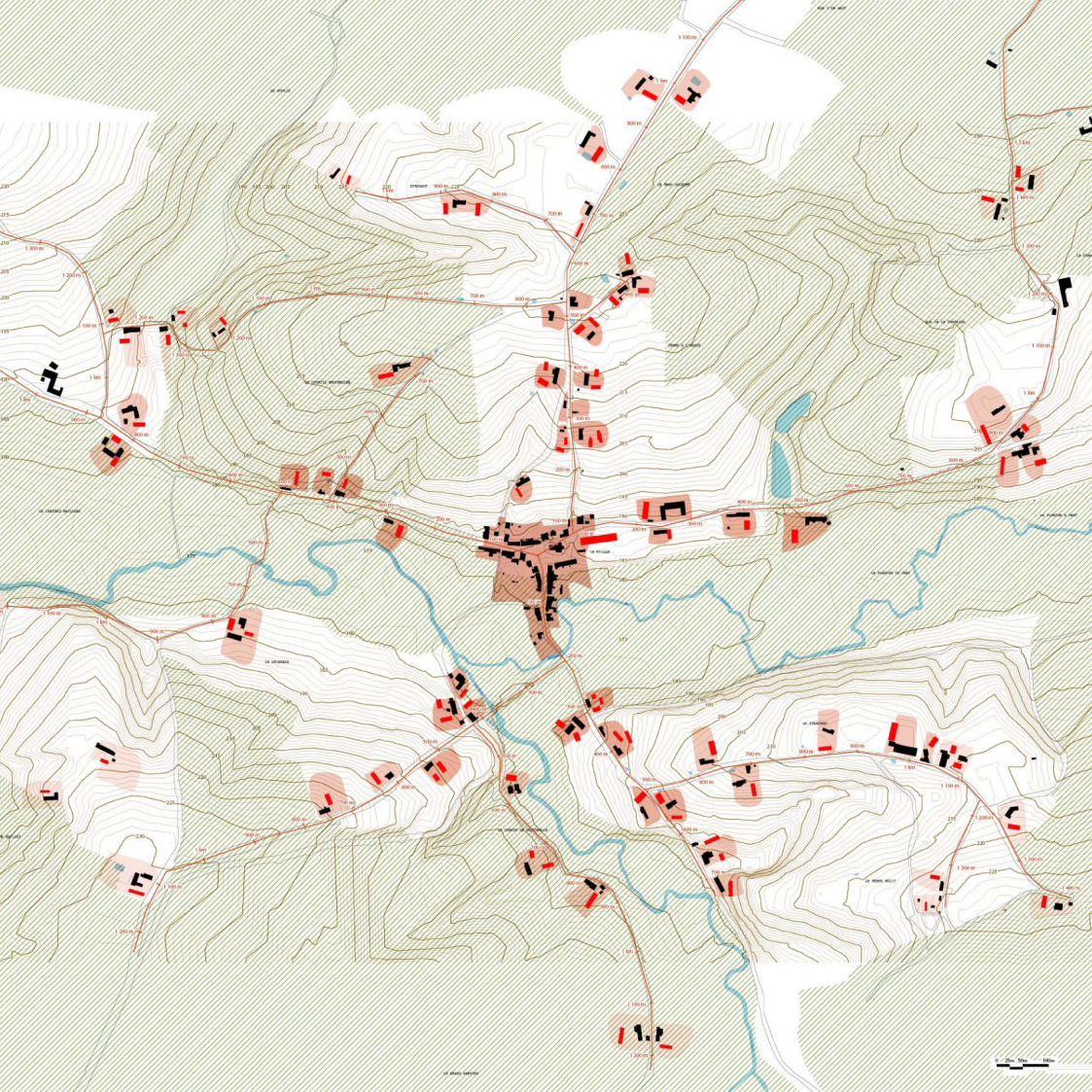
Il se décline en **six actions**. Depuis
l'amélioration de la **connaissance**
jusqu'à la constitution d'un **réseau**
d'acteurs, celles-ci constituent un programme
cohérent d'étude et de préservation du bâti
ancien, de **formation** et de mise en ré-
seau des acteurs. Elles s'adressent à un public
varié d'élus, de techniciens, de professionnels,
d'habitants, à travers des **chantiers**
de formation aux techniques de restauration,
des **expositions** itinérantes, des
salons sur la restauration du bâti tradi-
tionnel ...

Le projet s'inscrit dans le programme européen
INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen.



COMPRENDRE ENSEMBLE / Transférer la méthode et les connaissances Un projet européen | Trans-Formation du patrimoine (2010/2014)

<http://www.trans-formationdupatrimoine.eu/>



AGIR / Innover en milieu rural

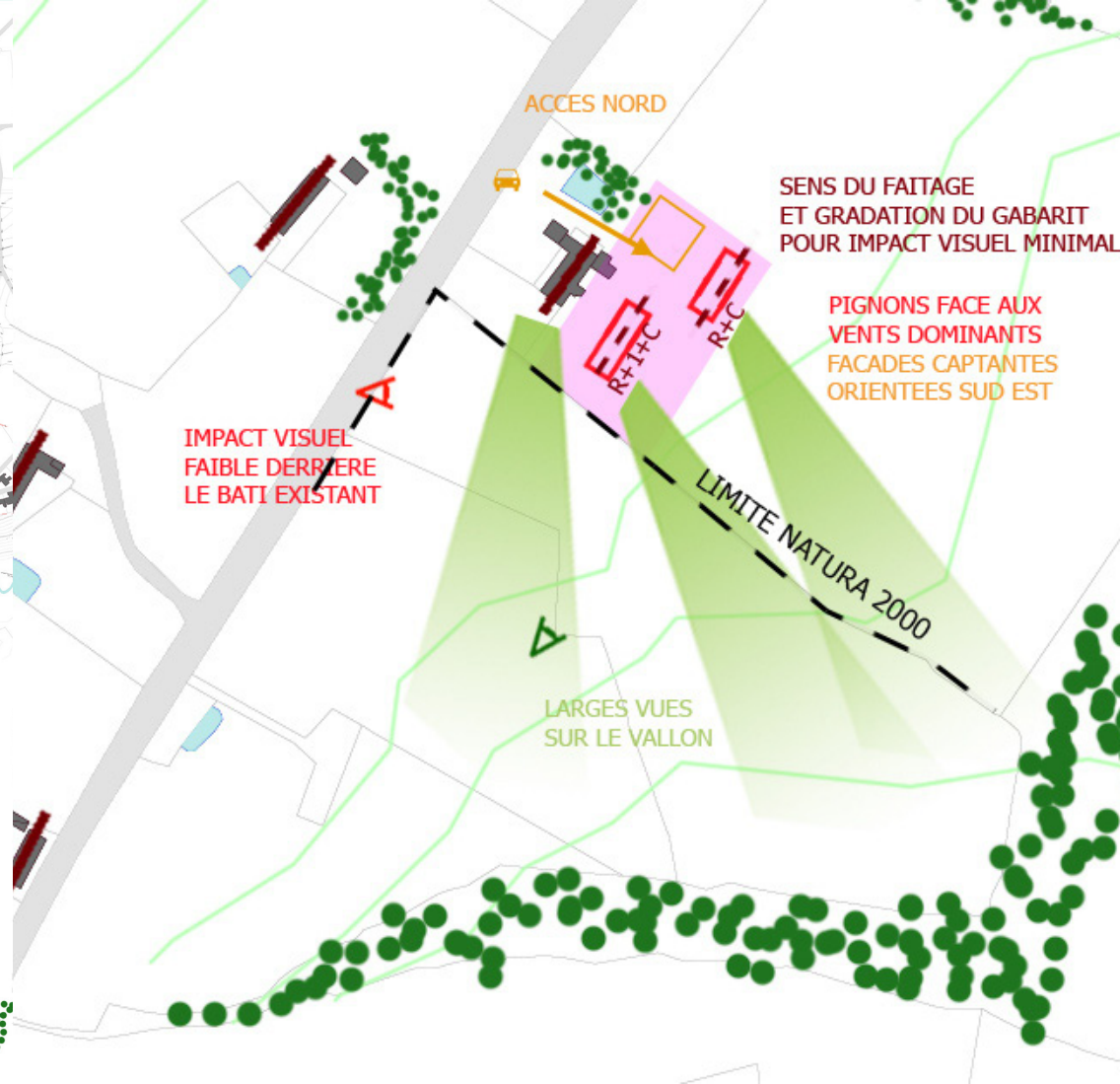
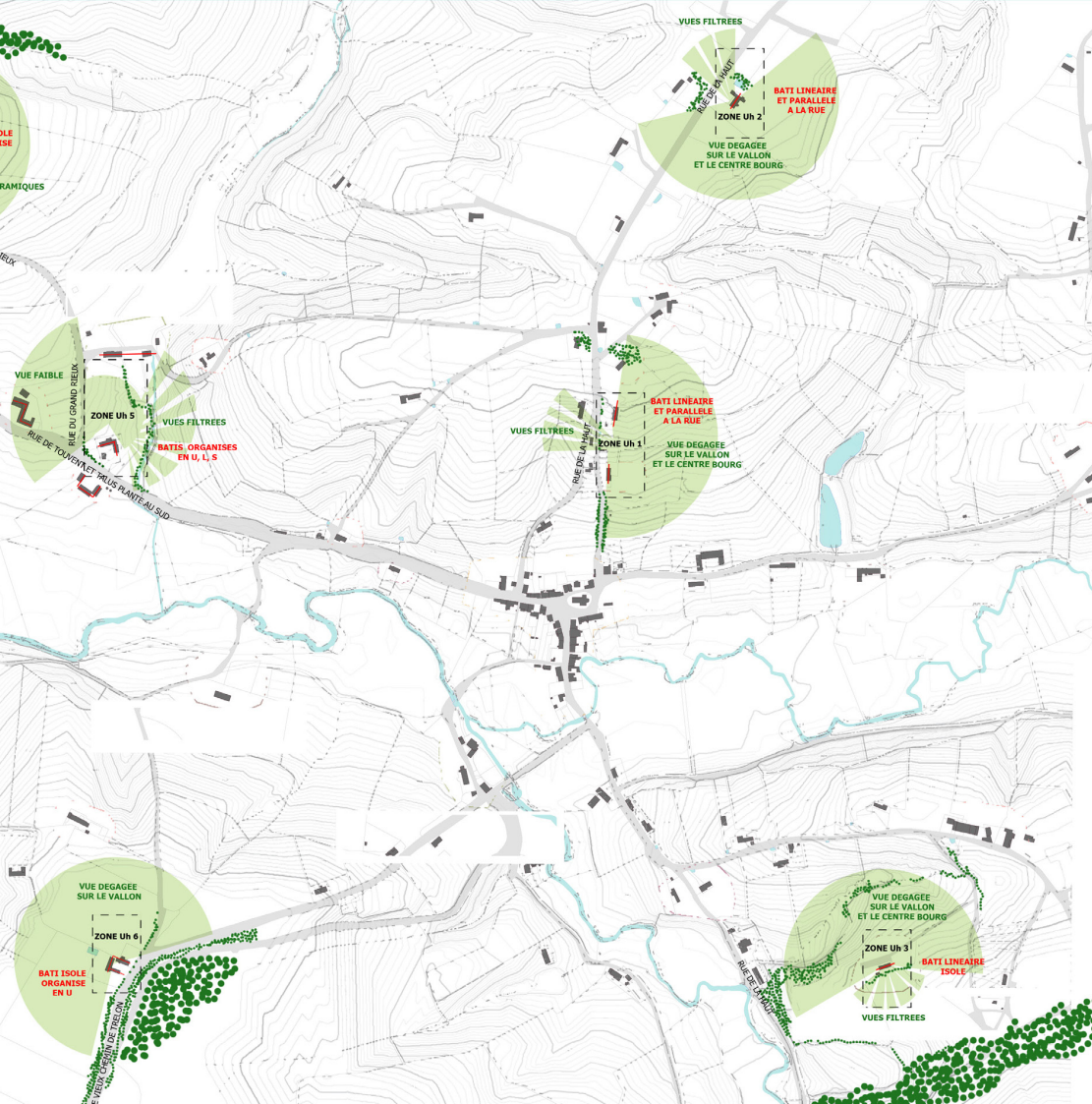
Une démarche de projet expérimentale | VUQ (2009/2010)

Vers un urbanisme de qualité en milieu rural et périurbain

BABLED NOUVET REYNAUD architectes (BNR) | BOIDOT - ROBIN



Université d'été des CAUE | Jours de fête | 6-7-8 septembre 2017



AGIR / Adapter la règle au projet
Un Plan local d'urbanisme (2015/2017)
 Un urbanisme de projet

Ad'AUC Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme Citoyen - Ludovic Durieux



EPPE-SAUVAGE, LE VAL JOLY
Paysage de nature, paysage de loisirs

Les paysages des Fagnes (du latin Fagus, le hêtre) sont situés sur la façade orientale de l'Avesnois. D'amples vallées qualifiées par de grands massifs forestiers annonçant les corridors urbains leur ont forgé une identité culturelle et paysanne spécifique. Le relief de la vallée, marqué par de hautes crêtes de schistes, de calcaires compactes et de marbres plus propices à la culture, ont favorisé l'élevage principalement sur les coteaux. Forêts et bois traversent les vallées et marquent par leurs forêts de hêtres blancs.

L'eau s'écoule aussi avec vigueur. Les cours, souvent torrentiels des Hêles, propice autrefois à l'installation des moulins et forges, alimentent aujourd'hui de grands étangs naturels ou artificiels tels que le Val Joly installé sur le bras du versant est de la vallée. La colline de l'Helpe marque le début du ruisseau de Morsbarre le village d'Eppe-Sauvage s'est développé en utilisant l'énergie des 2 vannes. Outre le bœuf au lait issu depuis, les 2 versants sont parsemés de bâti bois de fermes patrimoniales du XIXème siècle. Le relief offre des vues multiples proches ou lointaines, un bel horizon sur le paysage environnant, présence et visibilité pour grand observateur et contemplation.

Les fermes isolées

La dévolution des exploitations agricoles laisse derrière elle de nombreuses fermes isolées et abandonnées. Elles ont été reprises par des particuliers, des associations, des collectivités locales, des entreprises, des particuliers... Elles ont été réhabilitées et sont aujourd'hui des lieux de vie et de travail. Elles ont été réhabilitées et sont aujourd'hui des lieux de vie et de travail.

Les équipements touristiques

Développer le tourisme. Le territoire de l'Eppe-Sauvage dispose de nombreux équipements touristiques. Ils ont été développés et sont aujourd'hui des lieux de vie et de travail. Ils ont été développés et sont aujourd'hui des lieux de vie et de travail.

Les cours de village

Profiter de la ruralité. Ces particularités ont permis de développer des cours de village. Ils ont été développés et sont aujourd'hui des lieux de vie et de travail. Ils ont été développés et sont aujourd'hui des lieux de vie et de travail.

L'économie bourgeoise

Partir vers les paysages agricoles. Le territoire de l'Eppe-Sauvage dispose de nombreux équipements touristiques. Ils ont été développés et sont aujourd'hui des lieux de vie et de travail. Ils ont été développés et sont aujourd'hui des lieux de vie et de travail.

Autour de la vallée de l'Helpe
Pour des paysages ruraux attractifs

Les CAUE sont des organismes investis d'une mission d'intérêt général ayant pour vocation la promotion, sur le plan local, de la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysanne. Pour mener à bien sa fonction, le CAUE recense les missions de conseil, formation, sensibilisation et information. Pour célébrer ses 40 ans de la vie sur l'architecture du 3 janvier 1977, le CAUE des Hauts de France est fier de compter en plus de 40 ans de vie sur l'architecture du 3 janvier 1977, le CAUE des Hauts de France est fier de compter en plus de 40 ans de vie sur l'architecture du 3 janvier 1977, le CAUE des Hauts de France est fier de compter en plus de 40 ans de vie sur l'architecture du 3 janvier 1977.

TRANSMETTRE / Croiser les points de vue

Exposition sur site 40 ans / 40 lieux (2017)

Partager le paysage et ses enjeux d'évolution



HABITER LE PAYSAGE

Quand les richesses du site guident le projet

En savoir plus

Pour un cadre de vie de qualité

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que le patrimoine sont d'intérêt public. »

(Extrait de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 - Article 1)

Ce portail a vocation à faciliter la participation de chacun aux projets portés par les acteurs locaux et à enrichir les réflexions et le programme du projet de ville porté par les élus.

plan Local d'Urbanisme par Viviane Desmarchelier



TRANSMETTRE / Partager le projet communal

Un portail, un carnet de ville et une élu[conversation] (2016/2017)

Des outils participatifs et évolutifs

